

# | Favoriser la transmission et la reprise d'entreprise dans la Loire

Depuis plusieurs années, nous assistons à une réelle prise de conscience quant à la nécessité de relever le défi de la création d'entreprise. Cet élan doit également être celui de la transmission.

Un schéma départemental pour la transmission et la reprise d'entreprise a été élaboré à l'initiative du Conseil général de la Loire et en partenariat avec les chambres consulaires du département et l'Agence du développement économique de la Loire.

Sa vocation est de mobiliser les acteurs concernés autour d'objectifs et d'actions partagés pour agir collectivement en faveur de la reprise d'entreprise.

## SIX OBJECTIFS ONT AINSI ÉTÉ DÉFINIS :

- I Développer l'esprit d'entreprise
- I Renforcer l'attractivité du territoire
- I Rendre les informations disponibles
- I Améliorer le système de financement
- I Détecter et accompagner les cédants potentiels
- I Rechercher et accompagner les repreneurs

## I OBJECTIF 1 – DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRISE

**Sensibilisation, formation ou valorisation du métier de chef d'entreprise sont des axes prioritaires pour :**

- faire naître des vocations d'entrepreneurs,
- permettre à de futurs entrepreneurs d'envisager la reprise d'entreprise dans leur plan de carrière.

### LES ACTIONS EXISTANTES

- **Pour les jeunes :** au cours de leur parcours de formation, de nombreuses actions sont développées en direction des jeunes, comme par exemple les "mini-entreprises", "Bravo les Artisans", "Graines d'entrepreneurs", "Vouloir entreprendre"...
- **Pour le grand public :** la loi "Agir pour l'initiative économique" de Renaud Dutreil prévoit un certain nombre d'actions qui pourront être relayées au niveau local. Exemples : réductions d'impôts, exonération des plus-values, harmonisation des droits d'enregistrement, exonération des droits de mutation...
- **Pour les personnes en difficulté :** des actions ont d'ores et déjà été développées en partenariat avec l'ANPE, les chambres consulaires, Cap Ondaine...

### LES ORIENTATIONS

- Les actions de sensibilisation doivent être renforcées et coordonnées auprès des différents publics cibles. Exemples :
  - pour le public jeune, formalisation de partenariats avec l'Université ; mise en place d'actions sur les territoires avec l'outil BALISE de la MIFE
  - pour le grand public, diffusion de spots télévisés (FR3 et Télé Loire) pour sensibiliser à la transmission et à la reprise
  - pour les personnes en difficulté, mise en place d'un espace Transmission dans le cadre des Rendez-Vous de l'Offre d'Emplois.
- Par ailleurs, le métier de chef d'entreprise sera valorisé par différents moyens (communication, témoignages de réussite, concours...).

## I OBJECTIF 2 – RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**Attirer et encourager des entrepreneurs** à reprendre le flambeau d'activités en cession implique une politique d'accueil personnalisée par la prise en charge des besoins tant professionnels que personnels.

### LES ACTIONS EXISTANTES

- **Appui sur le réseau local :** partenariat avec les animateurs des Communautés de communes (Forum), chambres consulaires, sites de proximité, mairies et offices de tourisme.
- **Appui sur le réseau national :** salons des entrepreneurs (Paris, Lyon...), Association Accueil des Villes Françaises, Ambassadeurs du Roannais et de Saint-Étienne.

### LES ORIENTATIONS

- Un inventaire des opportunités d'installation sera réalisé à l'échelle du département et diffusé largement par différents moyens de communication.

## I OBJECTIF 3 – RENDRE LES INFORMATIONS DISPONIBLES

**Faciliter l'accès à l'information** pour tous et mieux la faire partager entre les différents intervenants à la reprise d'entreprise. En effet, la Loire foisonne d'initiatives en direction des repreneurs potentiels.

### LES ACTIONS EXISTANTES

- Les porteurs de projets connaissent des difficultés pour trouver facilement des informations. Actuellement, les informations sont disponibles dans les chambres consulaires, les sites de proximité ou les plates-formes d'accompagnement...

### LES ORIENTATIONS

- Demain, les porteurs de projets pourront rapidement et simplement accéder à des informations par le biais des espaces publics numériques et des sites Internet spécialisés.
- S'agissant des acteurs de la création et de la reprise d'entreprise, ceux-ci entendent développer des actions conjointes afin de rendre plus lisibles les dispositifs existants, comme par exemple favoriser l'émergence d'un réseau d'accompagnateurs. Ils pourront également collaborer pour réaliser des supports de communication mutualisés.



## OBJECTIF 4 – AMÉLIORER LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

**Optimiser un système de financement** spécifique à la reprise d'entreprise nécessite de s'appuyer sur les aides existantes, de les faire évoluer et de développer de nouveaux outils.

### LES ACTIONS EXISTANTES

- **Aides au démarrage** : 1001 Talents, ACCRE, EDEN, chéquiers conseil...
- **Aides à l'immobilier d'entreprise** : FADEL, ARIE.
- **Aides à l'investissement matériel des artisans et commerçants** : maintien d'activité en milieu rural, opérations urbaines...
- **Accompagnement et suivi** : chambres consulaires, associations LIDIE, Loire Entreprendre, ADIE, Saint-Gobain Développement...

### LES ORIENTATIONS

- Le système de financement spécifique à la transmission et à la reprise d'entreprise pourra être adapté et amélioré en mobilisant les acteurs privés et en fédérant les initiatives publiques et privées. Des aides complémentaires telles que des prêts participatifs ou des fonds d'investissement de proximité seront développées.

## OBJECTIF 5 – DÉTECTER ET ACCOMPAGNER LES CÉDANTS POTENTIELS

**Repérer, sensibiliser et accompagner les chefs d'entreprise** approchant de l'âge de la retraite sont les facteurs-clés de réussite de l'acte de transmission.

### FAIRE ÉMERGER ET CONNAÎTRE LES CÉDANTS POTENTIELS

#### LES ACTIONS EXISTANTES

- Opérations de sensibilisation et de détection des plus de 55 ans : organisation de forums et de journées d'information sur la reprise et la transmission d'entreprise par les acteurs économiques (chambres consulaires, clubs d'entreprises, CAPEB, CRA-Cédants et Repreneurs d'Affaires...).
- Outils de communication : guide du cédant, journaux d'annonces, bourse d'opportunités, sites Internet...

#### LES ORIENTATIONS

- Axer les opérations de sensibilisation sur le volet Industrie.
- Organiser des réunions de sensibilisation sur les territoires.
- Multiplier les forums interconsulaires sur le thème.
- Favoriser des partenariats avec le réseau des acteurs du développement local.

### FAVORISER LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE

#### LES ACTIONS EXISTANTES

- Mise en place de conseils personnalisés et aide à la réalisation de diagnostics :
  - partenariat avec les Caisses de retraite, avec les CAPEB de la Loire, avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat dans le cadre de la Bourse Régionale d'Opportunités Artisanales et avec les CCI sur le dispositif Transcommerce
  - observatoire des reprises/cessions...

#### LES ORIENTATIONS

- Connaître les acteurs compétents pour concrétiser les transmissions d'entreprise et assurer ensuite le développement et la pérennité de l'entreprise.
- Démultiplier le nombre de diagnostics « Cédant » réalisés.
- Renforcer les partenariats pour mieux cibler les repreneurs potentiels et faire connaître les offres d'entreprises à céder.
- Développer une expertise en réseau.






## OBJECTIF 6 – RECHERCHER ET ACCOMPAGNER LES REPRENEURS

**De l'idée de reprise à la concrétisation du projet :** les acteurs économiques sont là pour accompagner les repreneurs durant toutes les étapes de la reprise d'entreprise. Un projet mûrement réfléchi implique pour le repreneur d'intégrer le fonctionnement, la culture de l'entreprise, la gestion de l'équipe, ainsi que les relations clients / fournisseurs...

### LES ACTIONS EXISTANTES

- **Soutien des repreneurs dans la définition du projet :** stages courts et longs des chambres consulaires, formation Reprendre 42 (partenariat CCI/ASSEDIC), aide au montage de projets innovants : CEEI, Créaly, Réseau Entreprendre à Saint-Étienne - Montbrison et Entreprendre en Roannais.  
 Document support : guide du repreneur
- **Qualification des repreneurs :** labellisation des créateurs.
- **Liste des entreprises à reprendre :** UCCIMAC ; bourse d'opportunités des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ; affichage dans les locaux, journaux d'annonces.
- **Orientation vers des formations adaptées :** les formations existantes orientées vers la création ou la reprise d'entreprise sont nombreuses et s'adressent à des publics variés :
  - formations longues et courtes des chambres consulaires
  - master "Entrepreneur PMI" de l'ISTP
  - formation IUT et Université
  - dispositif Transfert de l'OPCAREG
  - centre d'affaires stéphanois
  - formations de l'Institut COPERNIC
- **Accompagnement et suivi :** expertise des chambres consulaires, structures locales : ADIE, Loire Entreprendre, LIDIE, Cap Ondaine, CEEI...

### LES ORIENTATIONS

- Développer les moyens de détection des repreneurs potentiels pour favoriser les mises en relation.
- Accompagnement et suivi : renforcer les moyens existants pour mieux accompagner les repreneurs (expertise du dossier, aide à l'implantation sur le territoire...).
- Disposer de la liste des entreprises à reprendre.
- Volonté de construire un guide départemental des aides.

## CONTACTS

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Saint-Étienne – Montbrison :

Tél. : 04.77.92.38.10 - Email : eco@cm-saint-etienne.fr

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Roannais :

Tél. : 04.77.23.78.78

Email : cm42.roanne.economique@wanadoo.fr

### Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Étienne – Montbrison :

Tél. : 04.77.43.04.70 - Email : entreprendre@st-etienne.cci.fr

### Chambre de Commerce et d'Industrie du Roannais :

Tél. : 04.77.44.54.64 - Email : cci@roanne.cci.fr

### Conseil général de la Loire :

Tél. : 04.77.48.43.48 - Email : caroline.fondard@cg42.fr

### Agence du Développement Économique de la Loire :

Tél. : 04.77.49.25.50 - Email : jmreymondon@expansion42.com

## CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE

DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL  
SERVICE DES INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

